



Calcul de la récompense dans le cas de la vente d'un emaison

Par **katoche31_old**, le **09/08/2007** à **15:23**

Bonjour

Je souhaiterai une explication simple sur le calcul de la récompense lors de la vente d'une maison après un divorce.

Pour être plus précis, je suis officiellement divorcé depuis 6 mois environ, avant cela le tribunal lors du RDV de concilaition en septembre 2004 a statué sur le fait de me laisser le droit d'occuper notre maison sans aucne compensation ou indemnité à verser à mon ex-femme.

Depuis ce jour, je rembourse la totalité du prêt, paies la totalité des ilmpots, et assure l'entretien de la maison soit au total depuis cette date un peu plus de 40 000€.

Maintenant nous souhaitons vendre notre bien, comment calcule t'on la récompense en sachant que le bien est estimé à 340 000 € et qu'il faut rembourser le prêt bancaire soit environ 125 000€.

Pouvez me dire ce que je peux espérer?

Merci de votre collaboration